ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 34 /2009

TITRE:	Programme de développement des entreprises autochtones offert par AINC et des institutions financières autochtones
OBJET:	Économies des Premières Nations / Développement des entreprises
PROPOSEUR(E):	Shane Gottfriedson, Chef, bande indienne de Kamloops, C.-B.
COPROPOSEUR(E):	Joseph Hall, Chef, Première Nation de Tzeachten, C.-B.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Les entreprises et les entrepreneurs des Premières Nations ont besoin des contributions par capitaux propres accordées dans le cadre du Programme de développement des entreprises autochtones (PDEA), par l'entremise d'Entreprise autochtone Canada (EAC) et de ses organismes de prestation externe partenaires;

B. Les institutions financières autochtones sont des joueurs clés en ce qui a trait aux prêts au développement pour le démarrage et l'expansion d'entreprises des Premières Nations;

C. Le ralentissement économique actuel a une incidence négative sur les entreprises des Premières Nations;

D. Le niveau de soutien fourni aux entrepreneurs dans le cadre du PDEA a diminué au cours de la dernière année financière et que le budget restreint pour l'exercice financier a déjà été dépensé;

E. Les initiatives pilotes fédérales annoncées en décembre 2008, qui ont précédé la présentation du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones en juin 2009, ont mené à la création d'un Fonds de réserve pour pertes sur prêts de 20 millions de dollars et d'un fonds pour les investissements dans les grands projets d'exploitation des ressources et de développement énergétique;

F. Le Fonds de réserve pour pertes sur prêts s'adresse d'abord aux grandes institutions financières et qu'il n'aura qu'un impact négligeable sur le développement économique des réserves situées au Canada;

G. Dans le cadre du financement des grands projets, les institutions non autochtones ont été favorisées.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Soutiennent le rôle continu que joue le Programme de développement des entreprises autochtones (PDEA), qui est offert par Entreprise autochtone Canada, un organisme relevant du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), et demandent qu'un financement accru soit accordé au programme dans le but de stimuler les économies des Premières Nations.
2. Recommandent que AINC transfère la prestation du programme à des organisations communautaires.
3. Insistent sur le fait que le financement accordé dans le cadre du PDEA ne doit pas être dilué à la suite des transferts budgétaires à d'autres initiatives pilotes fédérales, notamment le Fonds de réserve pour pertes sur prêts et l'Initiative d'investissements dans les grands projets d'exploitation des ressources et de développement énergétique, qui s'adressent à des institutions non autochtones.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

34 - 2009